

Société d'histoire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jerosch, c'est-à-dire qu'elle a les armoiries du *herb* Jerosch. L'homme nouvellement anobli est incorporé à un *herb* quelconque ; ainsi la famille Escuyer de Berlens, au *herb* Porwick. A la mode polonaise, on la nommerait Porwick-Escuyer.

Je me borne à ces quelques notes. Elles suffisent à nous faire voir que le recueil projeté des anciennes lettres de noblesse et d'armoiries décernées à des Fribourgeois contiendra des diplômes des plus variés quant au temps, quant aux dignités conférées et quant à leur origine. Il illustrera l'histoire de notre ville et celle des familles, et mettra en relief les relations de Fribourg avec les Etats étrangers dans le cours des différents siècles.

Société d'histoire.

Réunion à Villars-sur-Glâne, jeudi 13 juillet 1916. — Une cinquantaine de membres sont présents, arrivés la plupart à pied, d'autres en automobile. La visite de la nouvelle église récemment construite laisse la meilleure impression ; c'est un monument qui fait honneur aux paroissiens et à leur sympathique curé, à l'architecte M. Frédéric Broillet, et à son neveu M. Henri Broillet, jeune artiste qui a fait le dessin des vitraux, et dont le talent remarquable s'annonce plein de promesses.

La séance s'ouvre vers 3 1/2 heures dans la grande salle paroissiale de la cure, mise avec beaucoup de bienveillance à la disposition de la Société d'histoire par M. le curé Hassler. M. DUCREST président remercie M. le curé et souhaite la bienvenue, entre autres à M. de Mülinen, président de la Société d'histoire du canton de Berne, qui, avec ses deux collègues, M. le Dr Türler archiviste fédéral et M. le pasteur Bähler, a bien voulu venir nous honorer et nous réjouir de sa présence. Il explique pourquoi la Société, cette année encore, à cause des temps troublés, n'a pas voulu faire une excursion et une assemblée de grande envergure, et pourquoi néanmoins le comité a choisi Villars-sur-Glâne près de Fribourg comme but de sa traditionnelle promenade d'été.

Sont reçus membres actifs de la Société :

MM. Pooth, professeur à l'Université,
Etienne Rossel, préfet du Collège,
Georges Clément, négociant.

M. le président fait part à l'assemblée que M. Albert Kündig, libraire à Genève, offre à vendre à la Bibliothèque cantonale un livre liturgique du XV^{me} siècle qui a appartenu jadis au clergé de Gruyères. Il s'agit d'un graduel de grand format, orné d'enluminures, qui a été vendu en 1884, pour le prix de 350 francs par le Conseil paroissial de Gruyères, à un personnage de Fribourg qui l'a revendu à M. Kündig. Ce dernier en demandait d'abord 1000 francs ; il consent maintenant à le céder pour 800 francs, payables en deux annuités. M. Ducrest demande que la Société d'histoire donne un subside de 100 à 150 francs. Mgr Kirsch propose le chiffre de 150 frs. Cette proposition est acceptée. Comme Directeur de la Bibliothèque, le président remercie la Société de sa générosité.

M. TOBIE DE RÉMY, archiviste d'Etat et président honoraire de la Société, donne ensuite lecture d'une notice intéressante et abondamment documentée sur Villars. Cette localité, mentionnée déjà en 1143 et 1173, est connue anciennement sous la dénomination de *Villar lo Torel* (1228) ou le *Terriour* (1366). Ces formes

s'expliquent soit par l'existence, confirmée par la tradition, d'une ancienne tour, soit par la configuration du terrain (*terrour, terraux, terreau* signifiant territoire, champ, pré, etc.). Cette dernière dénomination encore usitée au XVII^{me} siècle, disparut probablement à cause de la confusion qu'elle pouvait produire avec Villars le Terroir, village du bailliage d'Echallens, dont Fribourg eut à s'occuper souvent au temps où il était possédé en commun avec Berne.

Une famille seigneuriale de Villars apparaît en 1146 et s'éteint en 1393; elle fournit plusieurs chevaliers, un certain nombre d'hommes d'église et d'insignes bienfaiteurs aux couvents d'Hauterive et de la Maigrange. Plusieurs de ses membres sont enterrés à Hauterive. Pour rappeler le souvenir de ses anciens seigneurs, la commune a pris leur armoirie et a fait mettre dans la nouvelle église un vitrail à leurs armes. Leurs droits et possessions paraissent avoir échu, soit aux comtes de Gruyères, soit au couvent d'Hauterive ou au grand hôpital de Fribourg. Le droit de patronage, après avoir appartenu, au XIV^{me} siècle, aux familles Rich et Huser bourgeoises de Fribourg, passa momentanément à la commanderie de Saint-Jean puis, depuis 1406, au couvent des Augustins de Fribourg, qui le garde jusqu'à sa suppression en 1848.

Le couvent perçoit la dime de Villars; quelquefois il l'affirme à un particulier ou au curé sous certaines conditions. Le curé retire les revenus d'un domaine, les prémices, corvées, dîmes des nascents, blé de la Passion, droit de pâquerage. La perception de ces redevances amène souvent des conflits entre les Augustins, le curé et les paroissiens.

L'église est citée pour la première fois en 1143, puis en 1225. Elle subit de nombreuses réparations en 1450; la tour, en 1594. Pendant plus d'un siècle, les évêques insistent en vain pour faire restaurer l'édifice, reconstruire le chœur, le clocher et la sacristie; les paroissiens sont récalcitrants; plusieurs d'entre eux, ayant leurs demeures ou propriétés situées dans la banlieue de Fribourg, se disent être de la paroisse de Fribourg ou de celle de Givisiez. A la fin, l'Etat les fait tous bourgeois de Villars et les astreint aux charges paroissiales. La tour date de 1713 ou 1743. En 1786, on décide de réparer l'antique sanctuaire tout en conservant les anciennes murailles; le chœur est démoli et reconstruit plus large et plus vaste, et l'église est consacrée en 1789. Bien que celle-ci soit dite dans les recès épiscopaux *antiquissima*, la démolition récente n'a fait retrouver aucune trace architecturale remarquable, à peine une porte cintrée à la tour du côté de la cure, dans la nef une ancienne fenêtre, la moitié d'un montant en molasse portant des cannelures. L'église n'a jamais été riche, comme le prouvent les anciens inventaires et les procès-verbaux des visites pastorales. On y conserve des reliques précieuses, entre autres, de S. Théobald, et surtout le corps de Ste Quintienne amené très solennellement de Rome le 23 août 1857 et placé sous le maître autel. La plus petite des cloches est très ancienne, une des plus anciennes du canton; les deux autres datent de 1838 et 1840.

La paroisse de Villars embrassait primitivement tout le territoire sur lequel fut bâtie la ville de Fribourg, sauf les quartiers de l'Auge et de la Planche qui appartenaient aux paroisses de Guin et de Tavel. Elle est peu à peu refoulée jusqu'à la tour de Jacquemart; en 1583 un nouveau morcellement en détache le quartier des Places; en 1872, la banlieue de la ville est réunie à la paroisse de Saint-Nicolas; en 1906, Pérolles, la Vignettaz et Bethléem sont incorporés à Fribourg. Un maître d'école est établi à Villars en 1784. Les plus anciens statuts communaux datent de 1737; ils renferment d'intéressantes dispositions.

M. Tobie de Ræmy effleure encore d'autres particularités ou événements mémorables de l'histoire de Villars, relatifs au chiffre de la population, à l'état et à l'entretien des routes, au charriage des grains et du sel pour le compte de l'Etat, à l'établissement d'une auberge, au Moulin Neuf cité déjà en 1497, à Bertigny, le Quintzet, Pérolles, à la chapelle de S. Jacques existante déjà en 1512 avec une léproserie adjacente, mais tout à fait délabrée en 1654, démolie en 1771 et remplacée par une croix, la fameuse croix de Saint Jacques atteinte d'un boulet lors du combat de Bertigny, au Sonderbund. Il parle aussi des chapelles de saint Antoine et de sainte Apolline, du débordement de la Glâne en 1852, de la chute de

la foudre sur l'église en 1861, et du passage du premier train de chemin de fer le 9 juin 1862.

M. le curé HASSLER adresse ses plus vifs remerciements à Monsieur l'archiviste qui a si bien fait revivre l'histoire de Villars et il exprime le désir que cette notice soit publiée. Ce désir, il faut l'espérer, sera accompli.

M. le professeur Dr G. CASTELLA lit une étude qu'il a faite avec la collaboration de M. Léon Kern sur les relations économiques de Fribourg avec Genève au XV^me siècle, d'après le *Recueil diplomatique* du canton de Fribourg et l'ouvrage de Borel sur *les foires de Genève au XV^me siècle*. Ce travail a paru en entier dans le numéro 5, 1916, des « Annales fribourgeoises ».

M. DUCREST président refait ensuite, à l'aide de divers documents cartographiques qu'il met en circulation, l'histoire du combat du fort de St-Jacques, sur les hauteurs de Bertigny, le samedi 13 novembre 1847. Il donne le plan des diverses fortifications élevées autour de Fribourg pour la défense de la ville, la nomination du colonel Philippe de Maillardoz comme chef des troupes fribourgeoises, la description du fort de St-Jacques, l'effectif et la position des troupes en présence, la composition des états-majors, les mesures prises par le gouvernement, l'activité qui règne dans les deux camps vaudois et fribourgeois pendant les heures d'angoisse qui précèdent la sarabande des balles et des boulets, les pourparlers des parlementaires. Et enfin il fait le récit complet du combat lui-même, qui dure environ une heure et comprend trois phases : l'attaque du bois des Daillettes par l'infanterie vaudoise, celle du mamelon de Chanrion près de Cormanon par l'artillerie du fort, et enfin la défense du fort lui-même par les artilleurs et les carabiniers fribourgeois contre les colonnes vaudoises qui en tentent l'assaut par le plateau de Bertigny. Il établit le chiffre des morts et des blessés. Il cite quelques documents établissant d'une façon péremptoire que la rupture de l'armistice et l'attaque de la première et de la troisième position, c'est à l'assaillant vaudois qu'il faut en attribuer la responsabilité. Son récit est basé essentiellement sur un très long rapport manuscrit, tout à fait inédit, rédigé par le chef des 28 artilleurs qui défendaient le fort de St-Jacques, le lieutenant Xavier Neuhaus, rapport envoyé au colonel Arthur de Techtermann qui l'avait sollicité.

En terminant, M. le président salue un vétéran de cette mémorable journée, M. le colonel de Reynold. Celui-ci ajoute quelques souvenirs personnels : il a entendu le canon du fort ; il a vu, à la tombée d'une nuit brumeuse, les rougeoiements de la mitraille ; il a vu rentrer en ville les fuyards du landsturm qu'une attaque imprévue avait débusqués du bois des Daillettes ; il a vu déboucher dans nos rues, hautaines et narquoises, les colonnes vaudoises en files interminables ; il a vu le fort de St-Jacques et il l'a visité. Il a gardé de tout cela une impression profonde dont un passé de 69 ans n'a pas altéré le souvenir. Ces impressions, il trouve dans son cœur de patriote des mots vibrants pour les faire partager à ses auditeurs.

La séance levée, les assistants se rendent, à travers la forêt, jusqu'au débouché du bois de Cormanon, sur les flancs de la colline de Chanrion où étaient en 1847 une partie de l'infanterie et de l'artillerie vaudoises. Quelques éclaireurs vont planter un drapeau au sommet du mamelon. Puis, passant à côté de l'endroit où se dressait la croix de St-Jacques, on grimpe hardiment le coteau où se dressait le célèbre fort. De son emplacement, il n'existe plus aucune trace ; M. le colonel de Reynold est lui-même hésitant. Et on éprouve quelque peine à concilier son opinion avec la tradition et avec le tracé des plans cartographiques. La pluie, qui dégouline avec obstination, met fin aux discussions et aux explorations. Quelques groupes rentrent en ville ; d'autres reprennent la route de Cormanon-les Daillettes et vont à l'hôtel du Moléson faire honneur au bon petit souper qui les attend. Il n'y manque ni l'appétit ni la gaieté. Le président et M. de Mülinen échangent quelques paroles cordiales auxquelles font écho des chants du pays et quelques productions musicales.

N.B. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer encore à plus tard la publication de plusieurs comptes-rendus bibliographiques.